



FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

Maîtriser le régime de l'aménagement urbain (lotissement et ZAC)

Programme :

- Savoir choisir entre lotissement et zone d'aménagement concertée
- Connaître les fondamentaux de la zone d'aménagement concertée
- Assurer le suivi administratif du lotissement (permis d'aménager/certificat d'achèvement/permis de construire)
- Maîtriser le régime spécifique du lotissement : règlement de lotissement et cahier des charges
- Financer les équipements nécessaires au lotissement

Intervenant : Jean-Christophe LE COUSTOMER

Professeur de droit public à l'Université de Caen-Normandie, Jean-Christophe est aussi avocat spécialiste en droit public inscrit au barreau de Caen. Spécialisé notamment dans la mise en œuvre des instruments de maîtrise foncière et d'urbanisme opérationnel, il intervient auprès des collectivités territoriales pour les assister dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement.